

Tranches de QF	Tarifs soumis au Quotient Familial		Tarif non soumis au Quotient Familial
	Tarif T-A	Tarif T-B	Tarif T-C
Tr.1	108 €	124 €	Il faut rajouter un droit forfaitaire de 40 € pour les élèves extérieurs à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, le tarif appliqué sera celui de la tranche 7, auquel s'ajoute un droit forfaitaire de 40 € par élève. Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Tr.2	144 €	166 €	
Tr.3	198 €	228 €	
Tr.4	270 €	311 €	
Tr.5	324 €	373 €	
Tr.6	342 €	393 €	
Tr.7	360 €	414 €	
Détail du tarif	Parcours diplômant en cycle (PAD)		
	moins de 18 ans, lycéens et apprentis <i>infra-bac</i>	adultes	étudiants
	Initiation		Atelier Amateur (PAC)

Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits de la même famille	Nous consulter
Formation professionnelle continue	

RAPPEL IMPORTANT : en cas de désistement postérieur au 5 octobre 2023, le paiement de l'intégralité des droits de scolarité sera exigé.

Calcul des tranches de QF	Tr. 1	Tr. 2	Tr. 3	Tr. 4	Tr. 5	Tr. 6	Tr. 7
[Revenu imposable divisé par 12 + Allocations familiales mensuelles] divisé par le nombre de parts fiscales	< 492,71 €	de 492,71 € à 645,91 €	de 645,92 € à 793,52 €	de 793,53 € à 904,48 €	de 904,49 € à 1097,90 €	de 1097,91 € à 1285,73 €	> 1285,73 €